

**COMMUNE DE BEARD -GEOVREISSIAT**  
DEPARTEMENT DE L'AIN  
CANTON DE NANTUA

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 26 JANVIER 2015**

**Présents :** Mr COMTET Laurent, Mme BRISSET Martine, Mrs BEIGNIER Jean-Pierre, CORTINOVIS Damien, ANDRE Stéphane, ANGELOZ Patrice, CURVAT Jean-Michel, FROQUET Jean-Luc, Mmes GREMAUD Marie-Agnès, JUILLARD Béatrice, PERRET Isabelle, RYSER Maryse, TIMOTEO Katie, Mrs VIEIRA DA SILVA Agostinho et ZANARDI Didier.

Secrétaire de séance : Madame Martine BRISSET.  
Ouverture de la séance à 19h30.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.  
Monsieur Laurent COMTET, maire, présente l'ordre du jour.

**PROJETS 2015**

Monsieur le Maire indique qu'en vue de la préparation du prochain budget primitif, il convient de lister les différents projets 2015 et d'en définir les priorités.

Le Conseil Municipal propose de retenir les réalisations suivantes pour 2015 :

. Aménagements de sécurité traversée Route de Béard – carrefour rue de la Croix : réalisation d'une étude en vue d'un aménagement réduisant la vitesse et améliorant la visibilité et la sécurité des usagers, piétons notamment. Le conseil est favorable à la réalisation d'une étude pour l'enfouissement des réseaux dans ce secteur.

. Reprise de la canalisation d'eau potable de Géovreissiat : 250 ml environ pour le secteur mairie/entrée du village de Géovreissiat et réalisation d'une étude pour l'enfouissement des réseaux.

. Route de Géovreissiat : le conseil est favorable à la réalisation d'accotements avec bordures pour un rétrécissement de la chaussée, notamment près de l'Impasse aux Chênes et au Pommier, toutefois les élus souhaitent le maintien d'une bande rugueuse ou un autre aménagement au centre de la chaussée dans ce secteur.

. Réfection des chaussées de l'Impasse aux Chênes et de l'impasse des Fleurs.

. Eclairage public : mise aux normes de 12 lampes en Grand Champ et Saint Germain de Béard avec remplacement des candélabres.

. Matériel technique : Remplacement de la lame à neige et consultation en vue du remplacement du tracteur ou de l'acquisition d'un véhicule technique polyvalent, type Unimog.

Le Conseil municipal décide de reporter les travaux de réfection du parking de la mairie et de la cour de l'école.

**ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR**

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 1 abstention, décide l'acquisition d'un défibrillateur semi-automatique HS1 destiné au grand public, prêt à l'emploi avec sacoche de transport standard, livré avec cartouche d'électrodes et pile pour un coût de 876,52 € HT, soit 1 050,82 € TTC, ainsi qu'un boîtier extérieur chauffé. Cet équipement bénéficiera d'une subvention de 50 %.

**ARRETE MUNICIPAL POUR L'INTERDICTION DE CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Monsieur le Maire informe que face aux fréquentes incivilités et nuisances nocturnes constatées notamment place du Berbois et suite aux différentes mises en garde effectuées soit par lui-même, soit par la gendarmerie, restées sans effet, il a décidé de prendre un arrêté municipal interdisant la consommation de boissons alcoolisées tous les jours de 22h à 6h du matin, sur les voies, places et espaces publics.

**OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition d'un burineur et d'un odomètre pour un montant de 880 € TTC, vote l'ouverture des crédits pour 1 000 € au compte 2188 opération 59 « services techniques » du budget principal 2015.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : lundi 23 février 2015 à 19h30.**